

Mémoire

Opposition aux demandes de dérogation que Ray-Mont a déposées auprès de la Ville de Montréal

4 nov, 2024

Par Alexandre Hamel

Résident de l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Ray-Mont Logistique souhaite maximiser les activités portuaires et industrielles sur son terrain. Selon les dires du propriétaire, ces activités catastrophiquement nuiront à la qualité de vie des résidents du secteur.

Afin de protéger ces résidents et citoyens, la Ville de Montréal et l'Arrondissement doivent refuser toutes les demandes de dérogations de Ray-Mont Logistique et entreprendre toutes les actions possibles pour créer un espace accessible et bénéfiques aux citoyens de ce secteur. L'idéal serait l'expropriation de Ray-Mont Logistique.

Le fait que des citoyens au revenus modestes, aux petits appartements et consommant moins subissent les impacts négatifs d'un port surtout utilisé indirectement par les citoyens plus riches et consommant plus est absolument injuste. Il faut minimiser et tout faire pour corriger cette injustice.